

Département  
**VENDÉE**  
 Arrondissement  
 Les Sables d'Olonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS  
 -----

Commune de  
**SOULLANS**

Séance du 15 décembre 2023  
 Nombre de conseillers en exercice : 27  
 Date de la convocation du conseil : 7 décembre 2023  
 Nombre de conseillers présents : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 15 décembre à 19 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. – RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. – BLANDINEAU M. - Mmes BRILLET L. - CHEVRIER B. - BERTAUD M-F. - MM. TESSIER P. – LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - ROUSSET C. -

Absents : Mme DILLET S. qui a donné pouvoir à M. GUILBAUD L-M. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - Mme JOLLY F. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. – M. HERCBERG F. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C. – Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K.

M. BERTHOMÉ F. – Mme ROUXEL M. - MOUSSEAU D.

Secrétaire : Mme BAUDRY K.

**2023.84 – Recrutement des agents contractuels pour l'année 2024**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L332-23 ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier pour les postes suivants :

SERVICE	CATÉGORIE	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MOIS
Technique	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.3.I.1	1,03h/sem	12
Technique	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.3.I.1	35,00h/sem	4
Technique	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.3.I.1	33,25h/sem	12
Technique	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.3.I.1	35,00h/sem	4
Administratif	B	Adjoint Administratif	CDD accroissement L.3.I.1	22,25h/sem	4
Administratif	C	Adjoint Administratif	CDD accroissement L.3.I.1	35,00h/sem	12
Technique	C	Adjoint Technique	CDD saisonnier L.332-23	6,35h/sem	12
Administratif	C	Adjoint Administratif	CDD saisonnier L.332-24	24,00h/sem	3

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le **19 DEC. 2023**

ID : 085-218502847-20231215-DEL2023\_84-DE

S'LO

Enfance Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDD saisonnier L.332-23	35,00h/sem	1
Enfance Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDD saisonnier L.332-23	35,00h/sem	9
Enfance Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDD accroissement L.3.I.1	32,69h/sem	8
Enfance Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDD CEE	FORFAIT	1
Scolaire	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.3.I.1	30,17h/sem	8

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la création des postes pour l'année 2024,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer les contrats de recrutements correspondants,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois ci-dessus créés étaient inscrits au budget, chapitre 012,
- **DE DIRE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**VOTE :**

**POUR : 24**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Michel ROUILLÉ

